



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23109273

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

11-08-2023

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **442 541 516**

Nom

(en entier) : **CORELAP**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **rue de la Montagne, 103 - 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : **Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 décembre 2022 et
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mai 2023**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale 8 décembre 2022 :

4. Démission d'un administrateur, Mr Stéphane De Deurwaerder

Monsieur Stéphane De Deurwaerder, domicilié au 1, rue de la Cabocherie à 7711 Dottignies, a présenté sa démission des différentes instances de l'association, avec effet au 04/08/2022. L'assemblée accepte sa démission.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mai 2023 :

6. Renouvellement de mandat - Démission - Nomination

L'assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Madame Vanleene Marie-Jeanne et de Monsieur Beyens William pour un terme de quatre ans.

Monsieur Gwenaël Vanzeveren a présenté sa démission de l'Assemblée Générale de l'association, avec effet au 28/04/2023. L'assemblée accepte sa démission.

Ces décisions sont prises collégalement.

Extrait certifié sincère et conforme.

Fait à Mouscron, le 07/08/2023.

Beyens William
Vice-Président

Malvoisin Luc
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).